
Lycée impérial de Toulon. Prospectus.

Numéro d'inventaire : 1979.36591

Auteur(s) : A. Duval

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Laurent (J.) Typographie

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1868

Description : Brochure cousue avec une couverture de papier violet imprimée en noir.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 134 mm

Notes : Prospectus imprimé en 1868 signé du proviseur. Présentation du Lycée Impérial de Toulon: historique, organisation générale, matières enseignées, conditions de pension. En couverture et page titre: extrait des Instructions ministrielles du 30 avril 1853 sur le prospectus de lycée qui ne "fait jamais de vaines promesses". Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Toulon

Nom du département : Var

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 27

Lieux : Var, Toulon

Prière de transmettre ce Prospectus aux personnes à qui cette communication peut être utile.

1868

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADEMIE D'AIX

LYCÉE IMPÉRIAL DE TOULON

PROSPECTUS

« Le prospectus d'un lycée doit être, quant à la forme, d'une extrême simplicité. Comme il s'agit d'un établissement de l'Etat qui ne fait jamais de vaines promesses, qui ne peut avoir d'autre intérêt que l'intérêt général, il serait superflu de recourir à des artifices de langage que le sujet ne comporte pas. »

(Instruction ministérielle du 30 avril 1853.)



TOULON

TYPOGRAPHIE J. LAURENT, RUE ROYALE, 49

—
1868

UNIVERSITÉ DE FRANCE
—
ACADEMIE D'AIX

LYCÈE IMPÉRIAL DE TOULON

PROSPECTUS

Grâce à la munificence du Gouvernement impérial et à la libéralité de l'administration municipale, un Lycée, qui est un des plus beaux établissements d'instruction publique, a remplacé le vieux collège, dont l'installation matérielle laissait beaucoup à désirer. Le nouvel établissement continue l'ancien avec un personnel plus nombreux et une organisation plus vigoureuse, avec de plus grands moyens d'instruction, des bibliothèques plus riches, des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle mieux pourvus, des laboratoires mieux installés, enfin, avec des bâtiments et des cours plus vastes, plus aérés et où l'esprit et le corps se trouvent plus à l'aise.

Le nouveau lycée est situé dans le plus beau quartier de la ville. Il occupe une superficie de plus de 16,000 mètres carrés. Il est placé au centre de grandes

— 4 —

voies qui l'isolent complètement des constructions voisines. Il a une magnifique façade, et son entrée principale sur le boulevard Louis-Napoléon. Il est à proximité de la gare du chemin de fer et communique à l'ancienne ville par la rue Lafayette.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Les élèves sont partagés en quatre catégories : grands, moyens, petits, tout petits. Chaque catégorie a sa cour, ses salles d'études et ses dortoirs. Il n'y a pas de communication entre les élèves appartenant à des quartiers différents.

Un Aumônier, résidant dans le lycée, est chargé du service religieux et de la direction spirituelle.

Un Censeur des études veille au maintien de l'ordre et de la discipline, et à l'observation des règlements. Secondé par de nombreux maîtres-répétiteurs placés sous son autorité immédiate, il dirige le travail des élèves et surveille leur conduite.

Un Économe, ayant sous ses ordres un commis d'économat, un nombreux personnel d'agents et de domestiques, est chargé du service du matériel et veille au bien-être des élèves.

Des Professeurs, qui ont conquis leurs titres à la confiance de l'État et des familles dans les examens des Facultés et dans les concours de la Sorbonne, distribuent l'enseignement, chacun selon sa spécialité.

Le Proviseur, comme chef responsable, a la haute main sur tous les services, et exerce une action et un

